



Réunion du Sous-comité sur l'accessibilité, la santé et la sécurité
Mercredi 14 février 2024
12 h
Réunion par MS Teams

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

Par MS Teams : N. Prier (président), C. Goldberg, L. Spek et M. Wylie

Absences :

Personnel sur Teams : J. Hutt (conseiller principal du président) et S. Cousineau (ajointe administrative)

1. Ouverture de la réunion

La réunion est officiellement ouverte à 12 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 14 février 2024.

Proposée par : C. Goldberg

Appuyée par : L. Spek

Pour : 3

Contre : 0

Abstentions : 0

Motion adoptée.

3. Choix d'un-e président-e pour le sous-comité

Le Sous-comité sur l'accessibilité, la santé et la sécurité décide de se doter d'un-e président-e et de vice-président-es. Il est proposé que C. Goldberg soit désormais la présidente du sous-comité, que M. Wylie soit la vice-présidente de l'accessibilité et que L. Spek soit la vice-présidente de la santé et de la sécurité.

Proposée par : L. Spek

Appuyée par : C. Goldberg

Pour : 3

Contre : 0

Abstentions : 0

Motion adoptée.



4. Discussion du mandat

- Le sous-comité rédigera les mandats et les présentera à la prochaine réunion.
- C. Goldberg propose de créer un groupe de travail ou d'avoir de 6 à 12 membres dans le sous-comité.
- L. Spek approuve l'idée d'un groupe de travail et mentionne que les groupes pourraient être spécialisés, par exemple : Groupe Accessibilité, groupe Santé et Sécurité.
- C. Goldberg évoque un plan pour inviter les membres de l'ACEP à y participer.

N. Prier se joint à la réunion.

- C. Goldberg suggère que le sous-comité fasse appel à des conférenciers.
- L'ACEP compte recruter un·e adjoint·e administratif·ve et d'un·e coordinateur·trice de l'accessibilité.

5. Calendrier des réunions de 2024

Les membres du sous-comité feront part de leurs disponibilités au groupe.

6. Discussion sur l'appel à des membres volontaires

Discuté lors de la discussion sur le mandat. K. Theriault doit s'occuper de l'appel à la participation.

7. Clôture de la réunion

La séance est levée à 13 h.

Ce procès-verbal est accepté comme un compte rendu fidèle de la réunion du Sous-comité sur l'accessibilité, la santé et la sécurité du 14 février 2024.